



Toulouse, le 22 janvier 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crous & démocratie étudiante : 5 listes candidates en lice

Du 6 au 8 février, les étudiants de l'académie de Toulouse sont invités à élire leurs représentants au conseil d'administration du Crous de Toulouse-Occitanie. Eux-mêmes étudiants, ces élus ont pour rôle de défendre les intérêts de leur communauté concernant leur vie au quotidien. Cinq listes étudiantes sont candidates, prenez note !

Pour qui voter ?

Pour le Crous de Toulouse-Occitanie, 5 listes sont candidates :

Les **professions de foi et les liens vers les réseaux sociaux** des listes sont disponibles sur [la page dédiée du site du Crous de Toulouse-Occitanie : crous-toulouse.fr/elections](https://crous-toulouse.fr/elections).

Pourquoi voter ?

Les étudiantes et étudiants sont au cœur de l'action quotidienne des Crous. Ces élections sont un moment clé, essentiel pour la démocratie et la vie étudiante. Élus pour un mandat de deux ans, ces représentants étudiants participent et contribuent à la vie quotidienne du Crous et de ses missions. Ils font valoir les droits des étudiants sur tous les sujets essentiels comme la gestion des bourses, l'attribution des aides sociales, les politiques conduites en matière de logement, de restauration universitaire ou encore de vie étudiante, culturelle, sportive... Ils prennent part à toutes les décisions liées à l'amélioration de la qualité de vie des étudiants.

En les élisant, les étudiants se dotent de représentants dont la mission est de faire valoir leurs droits et d'émettre des propositions en faveur de leur quotidien, aux côtés des équipes du Crous.

« Ce processus démocratique permet à chacun de faire entendre sa voix, de partager ses idées et d'agir très concrètement », explique Alexandre Delmaire-Sizes, vice-président étudiant sortant.

Au-delà d'un temps fort dans la vie de l'établissement, « ces élections sont essentielles pour être à l'écoute des étudiants, témoigne Dominique Froment, directrice générale du Crous de Toulouse-Occitanie. Grâce à ces représentants, les attentes des étudiants sont relayées, et le Crous peut pleinement jouer son rôle d'acteur au service de l'amélioration de leur qualité de vie. »

Élections, mode d'emploi

Pour voter, il faut disposer d'un compte sur messervices.etudiant.gouv.fr ou bien en créer un, à l'aide de l'adresse mail transmise à l'établissement lors de l'inscription.

Le scrutin s'effectue 100% en ligne depuis le site EVote.LesCrous.fr.

Les résultats seront publiés le 9 février 2024 sur le site et les réseaux sociaux du Crous.



Pour les étudiants ne disposant pas d'ordinateur, des bureaux de vote avec des postes dédiés à l'exercice du suffrage et garantissant l'anonymat, la confidentialité et le secret du vote, seront installés au sein des locaux de votre Crous, du 6 au 8 février.

À Toulouse : Espace CASE : 8h30 – 16h30 | Cafet' Arsenal : 7h45 – 17h30 | Hall du Resto U' Arum : 11h30 – 13h30 | Foyer – Bât. 4 de la Résidence Daniel Faucher : 18h – 21h | Cafet' Le Théorème : 7h30 – 18h | Cafet' Médecine : 7h30 – 14h30

À Albi : Cafét' Lapérouse : 11h30 – 13h30

La démarche pas à pas sur comment voter est disponible depuis le site du Crous.

À propos du Crous de Toulouse-Occitanie

Le Crous de Toulouse-Occitanie accompagne tous les étudiants et toutes les étudiantes dans leur vie quotidienne pendant leurs études supérieures. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie et d'études : bourse, logement, restauration, aides sociales, vie de campus, jobs étudiants.

Ses services sont accessibles dans les huit départements de l'académie de Toulouse.